

# En décembre

Au vingt de Noël,  
les jours rallongent d'un pas d'hirondelle

Les premiers frimas de l'hiver et l'absence de feuillage nous plongent au cœur de la mauvaise saison. C'est le mois des brumes et du givre.



Jasmin

## AU POTAGER

1. Protégez le pied des choux par de la paille ☹ **Le collet (limite entre les racines et la tige) est sensible au gel.**
2. Si vous conservez certains légumes en silo, surveillez-le régulièrement afin d'éviter un éventuel début de pourriture qui se propage rapidement une fois installée ☹ **Il sera à découvrir en cas de beau temps.**
3. Posez des protections (tunnels, cloches...) sur les plantes condimentaires comme le persil, l'estragon... ☹ **Pour continuer la cueillette jusqu'aux grandes gelées.**
4. Supprimez toutes les herbes indésirables qui poussent sous les tablettes de culture ou dans les recoins de la serre ☹ **Elles peuvent abriter des parasites (limaces...) et augmentent les risques de pourriture due aux champignons.**
5. Épandez sans excès, si vous en avez la possibilité, de la cendre de bois sur les parcelles concernées ☹ **Vous apporterez ainsi de la potasse et des oligoéléments au sol.**
6. Dans le Midi : Semez, en pleine terre, en place, les pois et épinards ☹ **A la fin du mois.**

## EN AGRÈMENT

1. Protégez les plants les plus fragiles sous un voile d'hivernage non tissé et, si possible, en double épaisseur afin qu'il soit plus efficace ☹ **Il peut rester en place plus longtemps car la pluie, l'air et la lumière y pénètrent, donc pas de risque de condensation.**
2. Vérifiez que le pourridié ne soit pas installé dans les massifs de terre de bruyère ☹ **C'est un champignon qui forme un mycélium blanc dont l'aspect est très reconnaissable.**
3. Protégez les pointes des bulbes qui se hasardent hors de terre ☹ **Recouvrez-les de feuilles ou de tourbe.**
4. Taillez les haies libres de feuillus, branche par branche, avec un sécateur. Coupez les plus grosses à la base ou au-dessus d'une fourche avec une scie à élaguer. Cela permet de renouveler les touffes de noisetier, cornouiller, forsythia ou lilas ☹ **Il est important de conserver la forme naturelle de chaque arbre ou arbuste tout en préservant la floraison et la fructification.**
5. Balcons et terrasses : Afin d'oublier la grisaille, plantez du jasmin ou des mahonias sur le balcon ☹ **En pots de 40cm de diamètre minimum.**



Sittelle

## AU VERGER

1. Nettoyez la base des arbres ☹ **Enlevez le reste de feuilles mortes et ramassez tous les débris de récolte afin d'éviter la propagation de maladies. Travaillez ensuite superficiellement le sol à leur pied puis fertilisez.**
2. Enlevez les fruits momifiés restés sur les arbres comme ceux qui sont tombés ☹ **Ce sont des foyers d'infection importants. Nota : Les oiseaux insectivores tels que la mésange, sittelle et rouge-queue sont de précieux auxiliaires dans un verger, installez-y donc des nichoirs.**
3. Éliminez les lichens et mousses sur les écorces (utilisez une brosse en paille de riz ou en plastique dur) ☹ **Ils abritent entre autres des œufs de pucerons, larves de carpocapses, spores de champignons (moniliose, tavelure...).**
4. Fertilisez les framboisiers ☹ **Apportez du compost au pied, ce qui enrichit le terrain en humus, favorise la vie des micro-organismes et des vers de terre ce qui est bénéfique à leur développement.**
5. Veillez à bien tuteurer ou haubaner les jeunes sujets ☹ **Afin d'éviter qu'ils ne se couchent sous l'effet du vent.**

3. Préparer la saison prochaine en réparant les matériels et équipements. Attendez pour poser les cires gaufrées sur les cadres filés. S'il sont entreposés au froid, la cire des cadres va se rétracter et se distendra ensuite à la chaleur de la ruche provoquant des ondulations néfastes à la régularité des constructions.
4. Régulariser votre situation administrative en effectuant la déclaration obligatoire de vos ruches et ruchers. La période de déclaration commencée le 1er septembre se termine désormais le 31 décembre. Suivre la procédure indiquée sur le site gouvernemental : [http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/exploitation-agricole/obtenir-un-droit-une-autorisation/article/declarer-des-ruches-294?id\\_rubrique=11](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/exploitation-agricole/obtenir-un-droit-une-autorisation/article/declarer-des-ruches-294?id_rubrique=11) disponible soit en ligne, soit par la poste.
5. Pour vos abonnements et assurances, demander à JARDINOT les formulaires de commande pour bénéficier des tarifs-groupes.

## CALENDRIER LUNAIRE

### NOVEMBRE 2016

16	🥕
17	🌷
18	🌷
19	🌿
20	🌿 jusqu'à 13h ensuite 🍌
21	🍌
22	🍌
23	🥕
24	🥕
25	🥕
26	🥕
27	🌷
28	🌷 jusqu'à 16h ensuite 🌿
29	🌿
30	🌿

### DÉCEMBRE 2016

1	🍌
2	🍌
3	🍌
4	🥕
5	🥕
6	🌷
7	🌷
8	🌿
9	🌿
10	🌿 jusqu'à 12h ensuite 🍌
11	🍌
12	🥕
13	🥕
14	🥕 jusqu'à 12h ensuite 🌷
15	🌷

### DÉCEMBRE 2016

16	🌷 jusqu'à 10h ensuite 🌿
17	🌿
18	🍌
19	🍌
20	🍌 jusqu'à 15h ensuite 🥕
21	🥕
22	🥕
23	🥕
24	🥕 jusqu'à 10h ensuite 🌷
25	🌷
26	🌿
27	🌿
28	🌿 jusqu'à 13h ensuite 🍌
29	🍌
30	🍌
31	🥕

### JANVIER 2017

1	🥕
2	🌷
3	🌷
4	🌿
5	🌿
6	🌿
7	🍌
8	🍌 jusqu'à 12h ensuite 🥕
9	🥕
10	🥕
11	🌷
12	🌷
13	🌿
14	🌿
15	🍌

### Légende du calendrier

- Zone bleutée : lune descendante (repiquage, piochage, bêchage).
- Zone blanche : lune montante (semis)
- Ne pas intervenir dans le jardin

### Légende picto

- Jours racines : pommes de terre, carottes, navets, betteraves, oignons...
- Jours feuilles : choux, salades, poireaux...
- Jours fleurs : choux-fleurs, brocolis, artichauts, fleurs...
- Jours fruits : tomates, haricots, cucurbitacées, pois...



Ces informations sont extraites du calendrier lunaire 2016. Pour ceux qui veulent approfondir, vous découvrirez, dans ce fascicule de 116 pages des explications complètes et d'autres applications traitées (alimentation, cheveux, santé, animaux, viticulture, sylviculture...).

**À commander à :** Calendrier Lunaire Diffusion  
6 rue des Prés Verts - 39120 Chêne Bernard  
[www.calendrier-lunaire.fr](http://www.calendrier-lunaire.fr)  
contre un chèque de 9,60 € (franco de port) à l'ordre de "Calendrier Lunaire".